

Image not found or type unknown



Qui a la charge suite a une erreur du a un notaire

Par **thunderstreet**, le **17/06/2009** à **11:11**

Bonjour, rn nous venons d heriter d une maison . le notaire qui en a la charge (et toutes les clefs) ne nous a pas prevenu cet hiver alors qu il y a u du gel : donc plus de chauffage (HS) , et il a arreté le compteur electrique donc innondation du a l arret de la pompe !! rn maintenant il nous dit que les travaux sont a notre charge ... rnde plus de ce fait il baisse le prix de la maison d environ 10 000 € rn merci de m aidé pour me dire que faire !!